

Pays : Croatie

Commission : Sommet UE – OTAN

Problématique : Comment l'Union européenne peut-elle renforcer sa capacité de défense autonome sans compromettre la solidarité transatlantique?

La Croatie est un pays d'Europe centrale bordant la mer Adriatique et entourée par la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro au sud, la Hongrie à l'est et l'Autriche et la Slovénie au nord. Carrefour culturel, le pays prit son indépendance vis-à-vis de la Yougoslavie en 1991 ce qui a mené à une guerre entre Serbes rebelles et Croates.

Après plusieurs années de négociation avec l'Union Européenne, la Croatie en est devenue un membre officiel en 2013.

Le régime croate est une république démocratique et parlementaire dirigée par le président Zoran Milanović du parti social-démocrate croate, de gauche. Cependant le parlement est en majorité composé du groupe HDZ, l'Union démocratique croate un parti de centre droit.

Depuis 2025, la présidence de Trump aux États-Unis a fragilisé les relations américano-européennes avec la guerre commerciale et les violations du droit internationale ce qui s'additionne au conflit en Ukraine. Cela remet en doute la coopération militaire internationale entre l'UE qui apporte un soutien strict à l'Ukraine et les États – Unis qui entretient des relations avec la Russie. Le conflit entre l'Ukraine et la Russie nécessite le développement européen en terme de défense tout en réfléchissant à la préservation des relations transatlantiques notamment avec les États – Unis.

L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) a admis la Croatie en avril 2009 après avoir rejoint le Plan d'action pour l'adhésion (MAP). Depuis, notre pays est un membre actif de l'organisation en participant à de nombreuses missions ce qui illustre l'attachement croate à la coopération militaire internationale. Sur la question ukrainienne, la Croatie soutient pleinement le pays face à l'invasion russe et aspire à une paix européenne durable possible avec la mise en place de mesures coopératives. Cependant, il faut noter certaines divergences politiques entre le président Milanović et le parlement croate dirigé par Andrey Plenković. En effet, en 2024 le président a refusé l'envoi de troupes croates pour des missions d'aide à la formation militaire des troupes ukrainiennes tandis que le Premier Ministre Plenković l'a décrite comme « une décision cohérente, fondée sur des principes et rationnelle de la Croatie, dans son intérêt national ». Par rapport à l'OTAN, notre président a une position prudente voulant limiter l'implication militaire croate qui pourrait mener à des attaques contre le pays.

Cependant la Croatie participe pleinement aux missions et aux opérations de l'OTAN et signe des accords intergouvernementaux depuis son admission (tel que l'accord franco-croate de coopération et de défense de juillet 2009). Notre pays a montré au fil des années une fiabilité et une fidélité vis-à-vis de l'OTAN et donc son engagement en faveur de la sécurité collective. Nous avons envoyé plus de 6000 soldats depuis 2003 et avons participé à une vingtaine de missions internationales. Tout récemment, le Secrétaire Général de l'OTAN, Mark Rutte a qualifié la Croatie de « membre apprécié » au sein de l'OTAN de par son investissement qui se marque par un budget de 2 % du PIB croate pour la défense qui pour but d'augmenter mais également par le grand soutien à l'Ukraine. En effet, même s'il y a des clivages en termes de politique extérieure entre le président et le parlement, nous avons émis une aide de 300 millions d'euros depuis 2022 pour l'Ukraine et nous avons livré des munitions, de l'artillerie, des hélicoptères etc. Mais encore le pays a participé à l'activité NSATU apportant un soutien logistique à l'Ukraine depuis l'Allemagne. La place de la Croatie au sein de l'OTAN se marque donc par une contribution à la défense sur le territoire européen.

De plus, le pays se présente comme un stabilisateur dans la région des Balkans qui de par sa multiculturalité est un théâtre de tensions meurtrières (guerre de Yougoslavie en 2001) et bien que les relations se soient améliorées, il y a toujours des conflictualités entre la Serbie, la Croatie, la Bosnie etc. La Croatie, dans le vœu d'apporter une certaine stabilité en Europe, a signé le « Trilatérale adriatique » avec le Monténégro, l'Albanie et la Croatie pour renforcer la coopération et la sécurité.

Nous entretenons également des relations diplomatiques avec les États Unis et le Canada depuis les années 90. En effet, La Croatie fait partie, depuis avril 2022, du programme du Département américain de la sécurité intérieure « Global Entry », qui permet un franchissement accéléré des frontières américaines pour des passagers croates dit « approuvés ». De plus, de nombreux programmes, financements et aides militaires viennent solidifier les relations entre nos deux pays.

Néanmoins, en vue de la situation actuelle de guerre en Europe orientale et de tensions régnantes entre le gouvernement russe et les gouvernements européens, il est nécessaire d'accroître la défense européenne pour se préparer face aux menaces. Il n'est pas question de se séparer de l'OTAN avec qui nous avons un lien étroit mais de permettre à l'Union Européenne de pouvoir agir avec plus d'autonomie sans en devenir totalement indépendante. Aujourd'hui, l'Europe a la volonté de réduire la dépendance aux États-Unis, chez qui de nombreux États européens se fournissent en armes (importations par ailleurs en hausse paradoxalement au vœu d'indépendance). De ce fait, l'autonomie européenne en défense est – elle possible ? La Croatie soutient l'idée d'une coopération européenne par son implication dans le PESCO mis en place pour répondre aux problèmes de dépenses et d'armées inefficaces, et de dépendance. Le PESCO, ou coopération structurée permanente, se définit par un partage des dépenses et par des projets de recherche et développement (tels que l'amélioration de la mobilité militaire, de la défense maritime, ou l'autonomisation de la production militaire) auxquelles la Croatie prend part. Nous soutenons d'ailleurs la taxe sur le matériel militaire non – européen afin de renforcer la souveraineté industrielle militaire européenne. La PESCO est un instrument majeur, il contribue à la défense européenne tout en restant cohérente et compatible avec l'OTAN et la solidarité transatlantique. Il y a donc tout intérêt à développer et accroître les projets de la PESCO. Cette coopération militaire s'ajoute à la défense commune apportée par le PSDC (la politique de sécurité et de défense commune) élaboré par l'Union Européenne pour gérer, avec des moyens militaires, les crises.

Enfin pour présenter une nouvelle solution, nous pouvons introduire l'idée d'une armée commune, ce qui n'est pas innovant mais ce qui reste un projet clé et fondateur pour l'Europe qui est réfléchi depuis la Communauté européenne de défense (CED). Notre gouvernement soutient l'idée d'un développement de la défense (réintroduction du service militaire nationale), et un moyen de coercition européen ne serait que bénéfique à l'autonomie de défense européenne en terme de capacité sans pour autant constituer une menace.

La Croatie porte ainsi un grand intérêt à l'OTAN apportant une assurance de sécurité à notre pays et aux autres États moins en capacité de développer une défense suffisante face aux grandes puissances belliqueuses. L'Union Européenne doit se dresser face aux menaces externes en gardant une relation positive avec nos alliés de l'OTAN. C'est pour cela qu'il faut permettre l'approfondissement des instruments européens de défense, tels que la PESCO et la PSDC ou encore une armée européenne efficace qui doivent pouvoir accroître les capacités militaires communes tout en demeurant compatible avec le cadre de l'OTAN et sans créer un climat de concurrence et de tensions transatlantiques.